

Les **systèmes d'alarme anti intrusion** protègent contre le risque de vol et même l'incendie et les fuites de gaz. Ces mêmes systèmes contrôlent l'accès avec des codes utilisateurs et peuvent gérer tous les appareils existants à distance.

L'installation consiste en une centrale, un clavier, des détecteurs, des avertisseurs et un transmetteur dont le principal rôle consiste à transmettre les signaux d'alarmes à divers destinataires prédéfinis : Poste de Contrôle et de Surveillance, la Police Nationale, la Protection Civile etc....